

MAIRIE  
DE  
SAINT PIERRE DE BELLEVILLE  
73220

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers :

En exercice : 9  
Présents : 6  
Votants : 9

L'an deux mil vingt-quatre, mardi 16 décembre à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Pierre de Belleville, dûment convoqué le 09/12/2025, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Christine BOUCLIER BEAUCHET, Maire.

Présents : Mme POLLET Catherine – Mrs DEQUIER Gérard – POLLET Bernard – VILLARD Michel – VILLARD Dominique

Absents : DUPONCHEL Magali a donné pouvoir à Michel VILLARD  
BERARD Olivier a donné pouvoir à Christine BOUCLIER BEAUCHET  
SAMSON Julien a donné pouvoir à Dominique VILLARD

M. Dominique VILLARD a été nommé secrétaire de séance.

### OBJET : RÉFECTION DE LA VOIRIE COMMUNALE- RENOUVELLEMENT DE DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2026

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Commune avait constitué un dossier de demande de subvention au titre de la DETR 2025 auprès de l'État, délibération N°2025-018 en date du 23 mai 2025, concernant la réfection de la voirie communale au niveau de la route des Teppiots.

Cette opération n'a pas été retenue pour la programmation 2025. Il s'avère nécessaire de reformuler une demande au titre de la DETR 2026.

Nous rappelons que le coût estimé de cette opération s'élève à **9 060 € HT**.

**Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- APPROUVE le renouvellement de la demande de subvention au titre de la DETR 2026,
- APPROUVE que le montant de l'opération s'élève à 9 060 €HT,
- DIT que la somme indiquée sera imputée sur la section investissement du budget communal,
- SOLICITE l'intervention de l'État au titre de la DETR 2026 et une subvention d'un montant de 7 248 € HT soit 80%,
- AUTORISE Madame le Maire à effectuer les démarches nécessaires et à signer les documents correspondants.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.*

*Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte.*

Le/la secrétaire de séance :



Pour copie conforme,

Le maire,

Christine BOUCLIER BEAUCHET

